



Biosécurité animale

Biosécurité animale à la ferme

Intégrer la biosécurité dans sa routine quotidienne



Les exploitations agricoles sont moins isolées qu'autrefois et les éclosions de maladies, comme la fièvre charbonneuse et l'influenza aviaire, ont accru les préoccupations en matière de santé animale.

Vous pouvez contribuer à la protection de votre exploitation et de votre communauté en adoptant des pratiques de biosécurité au sein de votre exploitation.

Qu'entend-on par biosécurité à la ferme?

Il s'agit d'une série de pratiques de gestion visant à réduire et contrôler les maladies animales. C'est une approche pour protéger les animaux, l'environnement et la santé humaine.

Pourquoi la biosécurité à la ferme est-elle importante?

La biosécurité à la ferme est importante, car elle aide à maintenir les animaux en santé en les protégeant des maladies. Ceci est essentiel à la pérennité du secteur agricole canadien.

La biosécurité présente les avantages suivants :

- réduction des risques et des conséquences économiques associés à l'introduction et la propagation de maladies exotiques au Canada;
- réduction de la propagation de maladies déjà présentes au Canada;
- maintien ou amélioration de l'état de santé de vos animaux pour protéger votre investissement;
- maintien de l'accès aux marchés domestiques et internationaux;
- protection de la santé de votre famille et du personnel de votre exploitation.

La mise en place de mesures de biosécurité à la ferme renforcera les défenses contre les maladies. Si une maladie survient, ces mêmes mesures peuvent réduire les pertes et les conséquences pour votre exploitation et aider à limiter la propagation de la maladie.

Par où commencer?

Prenez le temps d'élaborer un plan de biosécurité qui convient à votre exploitation. Travaillez en collaboration avec votre vétérinaire, les spécialistes en santé animale, ainsi que les agents provinciaux et fédéraux spécialistes en santé animale.

Pour commencer, veuillez prendre en compte ce qui suit :

- Quelles maladies menacent votre exploitation?
- Comment la maladie pourrait-elle s'introduire dans votre exploitation et se propager à l'intérieur ou hors de celle-ci?
- Quelles mesures de gestion des risques pouvez-vous mettre en place maintenant?

Quelles mesures devrais-je mettre en place?

Voici des exemples de pratiques qui pourraient être inclus dans un plan de biosécurité efficace.

- Définir des zones sur votre exploitation et mettre en place des procédures d'entrée et de sortie.
- Nettoyer et désinfecter les véhicules, l'équipement et les chaussures avant leur entrée dans une zone de biosécurité.
- Contrôler le mouvement des personnes, des véhicules et de l'équipement sur l'exploitation.

- Élaborer un plan d'intervention en cas de maladie animale.
- Informer le personnel de votre exploitation et les visiteurs des mesures mises en place (employés, famille, amis et fournisseurs de services).

Lorsque vous aurez déterminé les mesures fonctionnant le mieux dans votre exploitation, intégrez-les à votre routine quotidienne.

Qui est responsable de la biosécurité à la ferme?

La santé des animaux est la responsabilité de tous. Pour une biosécurité optimale, il faut la collaboration et l'effort de plusieurs intervenants, notamment :

- les propriétaires et les gérants de troupeaux et de lots;
- les employés de l'exploitation;
- les vétérinaires privés;
- les gouvernements provinciaux et fédéral;
- les industries de services.

Un seul cas de maladie peut avoir des répercussions sur tout le secteur et pourrait non seulement interrompre les activités de votre exploitation, mais aussi les exportations canadiennes. Ce type d'événement peut également miner la confiance du public envers le Canada.

Encouragez tous les intervenants de votre secteur à adopter de bonnes mesures de biosécurité.

Où puis-je obtenir de plus amples renseignements sur la biosécurité à la ferme?

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) offre un guide de planification sur la biosécurité à la ferme à l'intention des producteurs d'animaux. Ce guide est un outil de référence aux producteurs en ce qui concerne l'adoption de bonnes pratiques de biosécurité à la ferme.

De plus, au Canada, les gouvernements fédéral et provinciaux collaborent avec l'industrie et les universités afin d'élaborer des normes nationales de biosécurité à la ferme. Nous vous incitons à élaborer un ou des protocoles de biosécurité animale propre à votre exploitation en vous inspirant d'une norme nationale.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la biosécurité à la ferme, consultez le

www.inspection.gc.ca/biosecurite